

L'unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique du CHU de Caen Normandie

Votre enfant va prochainement bénéficier d'un geste en chirurgie ambulatoire pédiatrique au CHU de Caen Normandie. Prenez quelques minutes pour découvrir les informations utiles qui vous aideront à bien préparer son séjour.

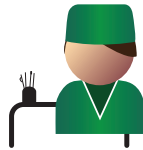
La chirurgie ambulatoire est une chirurgie programmée et réalisée dans les conditions techniques nécessitant impérativement la sécurité d'un bloc opératoire, sous une anesthésie de mode variable, suivie d'une surveillance postopératoire permettant, sans risque majoré, la sortie de l'enfant le jour même de son intervention (*source : HAS*).

Spécialités proposées (*par ordre alphabétique*) : chirurgie digestive et viscérale, chirurgie maxillo-faciale - stomatologie - chirurgie dentaire, ORL, orthopédie, urologie.

Situé au niveau 1 du bâtiment Sud (voir rubrique **"venir"**), l'unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique est ouverte **mercredi et vendredi, de 7h30 à 19h30.**

L'unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique
Secrétariat : tél. : 02.31.06.44.89
Bât. Sud - niveau 1
Ascenseur D

Votre enfant va bénéficier d'une prise en charge en chirurgie ambulatoire pédiatrique.



1. A la sortie de votre consultation avec **le chirurgien**, la secrétaire du service vous remet :
 - # le livret ambulatoire : ce document contient les documents nécessaires à chaque étape de votre prise en charge. Merci de le conserver et de le présenter à chaque rendez-vous,
 - # le carton de rendez-vous précisant la date de votre consultation avec le médecin anesthésiste,
 - # la fiche de pré-admission comportant la date prévue de votre intervention.



Pensez à vérifier que vos coordonnées téléphoniques sont à jour.



2. Documents à prévoir le jour de la prise en charge de votre enfant :

une pièce d'identité au nom de votre enfant (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille, extrait d'acte de naissance...)



votre carte vitale ou votre attestation d'assuré social ou d'Aide Médicale d'État (AME) ou votre carte européenne d'assurance maladie ou votre attestation de contrat d'assurance étrangère,



votre carte de régime complémentaire (mutuelle...) et le cas échéant votre attestation CMUC, ainsi que votre attestation de 100% ALD,

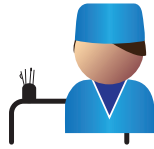
l'avis d'hospitalisation comportant la date prévue de l'intervention de votre enfant.



une autorisation d'opérer signée par **les 2 personnes titulaires de l'autorité parentale** ou tuteurs légaux,

les cartes d'identité des deux parents ou tuteurs légaux.

Unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique



3. Le jour de votre rendez-vous avec **le médecin anesthésiste**, présentez-vous au **bureau des entrées du bâtiment Sud** (voir rubrique **“venir”**) afin de vous enregistrer. N'oubliez pas de vous munir des mêmes documents qu'à l'étape 2.

Vous rencontrez **le médecin anesthésiste au niveau 1 du bâtiment Sud** pour la consultation d'anesthésie de votre enfant et lui remettez votre questionnaire d'anesthésie (remis à l'étape 1), **que vous aurez rempli au préalable**.



4. **La veille de l'intervention, l'infirmier(e)** vous précise l'heure d'arrivée dans le service et les horaires de jeûne à respecter en fonction, de même que la prise de médicaments si besoin.



5. **La veille de l'intervention**, respectez les consignes préopératoires
- Faire prendre à votre enfant la douche pré-opératoire (voir document en annexe) :
 - Avant la douche de votre enfant à domicile :
 - # couper les ongles des mains et des pieds courts,
 - # retirer toute trace de vernis à ongle,
 - # enlever les boucles d'oreilles, les bijoux, les piercings et les laisser à votre domicile,
 - # brosser les dents (et en cas de prescription, faire un bain de bouche avec la solution prescrite lors de la consultation),
 - Ensuite, pratiquer la première douche pré-opératoire avec un savon antiseptique si votre enfant a plus de 30 mois et un savon doux, si votre enfant a moins de 30 mois.
 - Faire manger léger votre enfant et respecter les consignes de jeûne données par l'anesthésiste.
 - Informer le service en cas de modification de l'état de santé de votre enfant (fièvre, toux, douleur,...) au **02 31 06 44 90**.



6. Le jour de l'intervention : à respecter strictement sinon l'intervention sera annulée

Arrêter la prise de :

aliments solides, lait industriel et boissons gazeuses :

6 heures avant hospitalisation

- lait 2^{ème} âge : 6 heures avant hospitalisation

lait maternel : 4 heures avant hospitalisation

- lait 1^{er} âge ; < 6 mois : 4 heures avant hospitalisation

eau, liquides clairs : eau, thé, café, jus de fruit sans pulpe, sirop : 2 heures

>> **PAS de PULPE ni Nectar ni LAIT**



7. Le jour de l'intervention, à votre domicile, respectez les consignes préopératoires :

pratiquer les soins d'hygiène, dont la seconde douche préopératoire (voir document en annexe) selon les mêmes modalités que la première douche,

faire revêtir à votre enfant du linge propre et adapté à son intervention,

respecter les consignes de jeûne données par l'anesthésiste.

les horaires du déjeûner vous sont précisés par l'infirmière, par téléphone, la veille de l'intervention.



8. Le jour de l'intervention, avant de partir pour le CHU de Caen, assurez-vous de ne pas oublier les éléments nécessaires à la prise en charge de votre enfant ainsi que l'ensemble des documents renseignés et signés.

N'oubliez pas d'apporter quelques jouets propres, de la lecture, son « doudou » préalablement lavé.

Unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique



9. **Le jour de l'intervention** présentez-vous directement dans l'unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique (voir rubrique "**venir**"). Après avoir été accueilli par l'équipe du service, votre enfant est installé dans la salle d'attente ou la salle de jeux.

L'heure prévue pour l'intervention vous est confirmée par l'équipe soignante. Elle est susceptible d'être modifiée en fonction du déroulement du programme opératoire de la journée.



10. Vous accompagnez votre enfant **au bloc opératoire** pour la visite de pré-anesthésie. Vous pourrez être appelé pour le retrouver en salle de réveil après l'intervention.



11. A son retour dans **sa chambre** une collation peut lui être servie sur prescription médicale.



12. **Le chirurgien** et/ou **l'anesthésiste** viennent vous voir pour autoriser la sortie de votre enfant.

Attention : Si toutes les conditions de sorties exigées par l'anesthésiste et le chirurgien ne sont pas réunies, votre enfant peut rester hospitalisé une nuit dans le service de chirurgie pédiatrique. Un accompagnant peut rester à ses côtés.



13. **Avant de partir, l'infirmier(e)** vous remet l'ensemble des documents nécessaires à la continuité de la prise en charge de votre enfant :

- # lettre de sortie avec les recommandations,
- # comptes rendus opératoires et anesthésiques,
- # éviction scolaire, sportive...,
- # certificat de présence parentale,
- # ordonnance si besoin.



14. Avant de partir, pensez à remettre le questionnaire de satisfaction, que vous aurez complété avec votre enfant, à l'infirmier(e) de l'unité de chirurgie ambulatoire pédiatrique.

15. Consignes de sortie :

Il est recommandé que deux personnes soient présentes pour le retour à domicile. Si le retour à domicile se fait en voiture et que votre enfant à moins de 10 ans, vous devez être deux accompagnateurs.

Votre enfant prendra systématiquement des antalgiques pendant 24h à 72h après l'intervention.

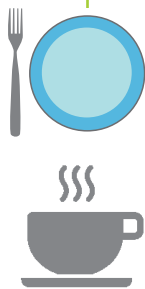
Il est important de ne donner à votre enfant que les médicaments prescrits par le médecin.

Si votre enfant présente un saignement, une douleur anormale ou une fièvre supérieure à 38°, vous pouvez :

- # Nous contacter par téléphone 24h/24 :
service de chirurgie : **02 31 06 44 90**
service des urgences pédiatriques : **02 31 27 25 97**
- # Vous présenter dans le service des urgences le plus proche de votre domicile.



15. Le lendemain de votre intervention, **l'infirmier(e)** de chirurgie ambulatoire pédiatrique vous appelle pour prendre des nouvelles de votre enfant.



Le salon « orange » des familles est à votre disposition durant le séjour de votre enfant.

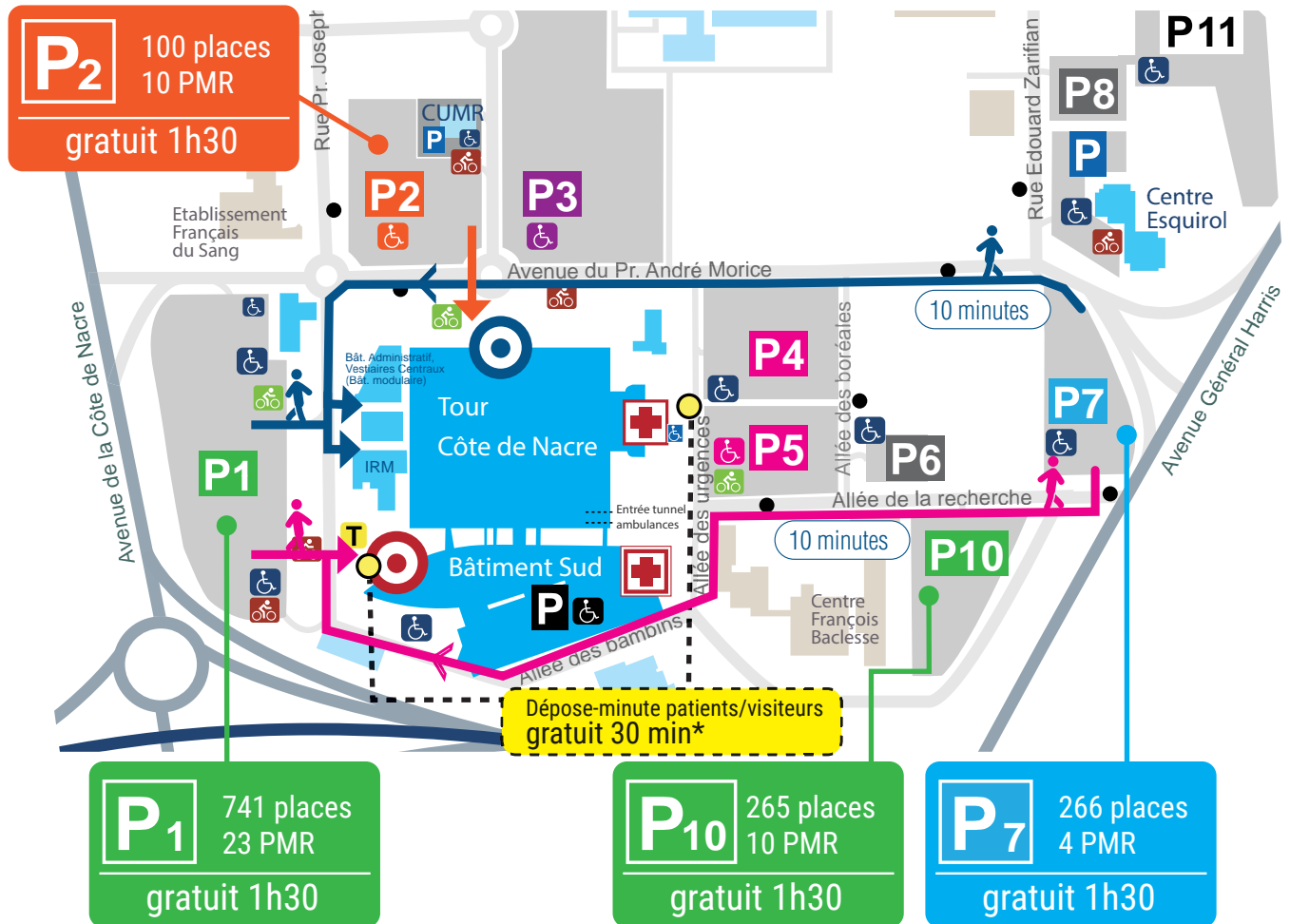
Situé au niveau 1 du Bât. Sud, entre les services de pédiatrie médicale et de chirurgie pédiatrique, il vous permet d'accéder à un réfrigérateur, un micro-onde et à un coin repas.

N'hésitez pas à demander au personnel du service de vous y orienter.

Vous bénéficiez d'un accès privilégié et gratuit (sous conditions) aux parkings **P1***, **P2***, **P7***, **P10*** et à 2 zones « dépose-minute » 🟡.

Au total plus de 1 400 places sont à votre disposition sur l'ensemble du site, dont plus de 50 places pour les personnes à mobilité réduite. Des emplacements sont également prévus pour les 2 roues.

**sous conditions, voir tarifs à l'entrée des parkings*



parcours piéton

🚶 Bât. administratif (Bât. modulaire) - IRM

parcours piéton

🚶 entrée Côte de Nacre

parcours piéton

🚶 entrée principale - Bât. Sud (amphi. Œuf)

🎯 Entrée principale

🎯 Entrée Côte de Nacre

🏥 Urgences adultes

🏥 Urgences pédiatrie médico-chirurgicale gynécologie maternité

🅑🅒🅓🅔🅕 Parkings patients/visiteurs 🚻 Parkings Personnes à Mobilité Réduite 🟡 Parkings dépose-minute

🅑🅒🅓🅔 Parkings personnels*

🚻🅑🅒🅓🅔 Parkings Personnes à Mobilité Réduite personnels*

*sur présentation du badge

● Arrêt de bus

T Taxis

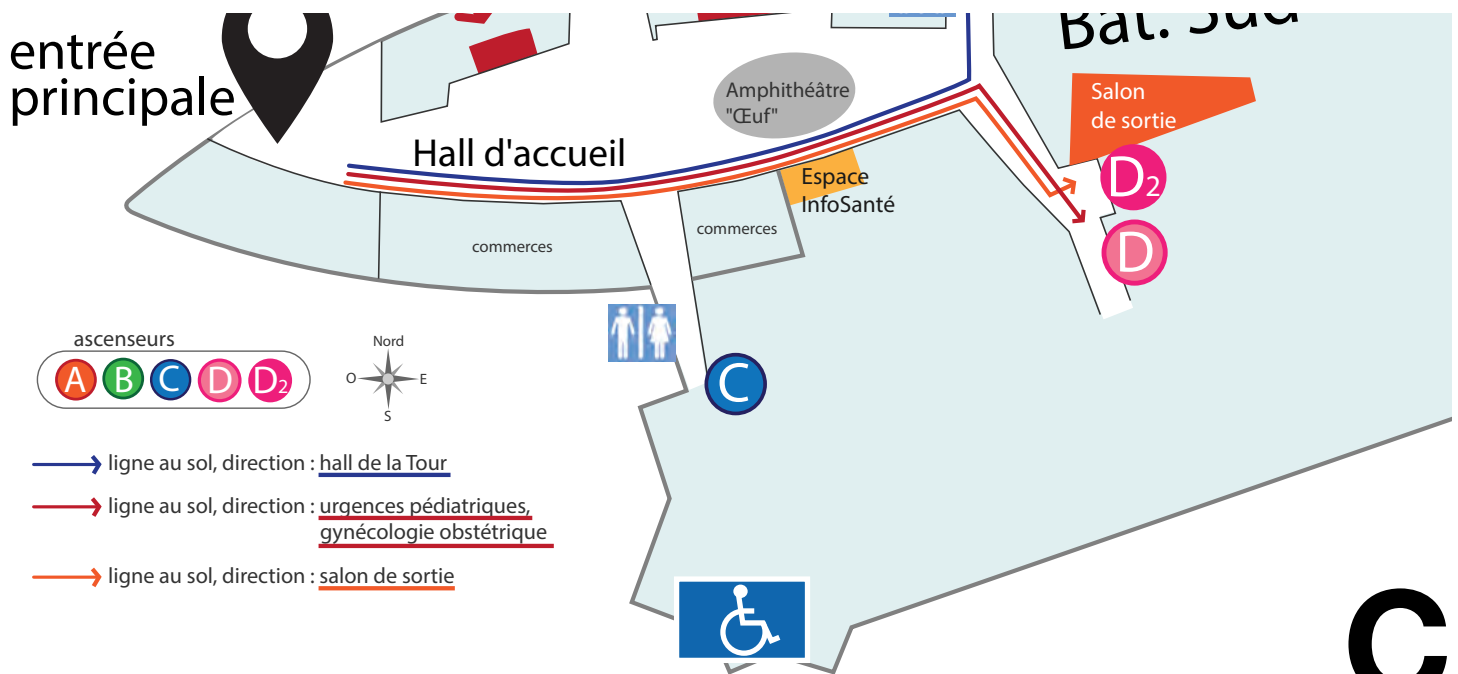
🚲 Parkings vélos

🚲 Parkings vélos/motos

Votre parcours, de votre entrée jusqu'au service

Niveau 0 du Bâtiment Sud (entrée principale)

Suivez la ligne orange au sol (salon de sortie) jusqu'à l'ascenseur D.



Bât. Sud - rez-de-chaussée - Avenue de la Côte de Nacre

La chirurgie ambulatoire

Le jour de votre intervention présentez-vous directement dans l'ambulatorio, niveau 1 du bâtiment Sud - **ascenseur D** (voir "**votre parcours**", étape 8).

En sortant de l'ascenseur, engagez-vous dans le couloir orange, avancez vers le salon orange puis tournez à gauche : l'accueil est sur votre gauche.

Niveau 1





Des questions ?

Entre 8h30 - 16h 00

- # Le secrétariat de chirurgie pédiatrique orthopédique : **02 31 06 44 86**
- # Le secrétariat de chirurgie pédiatrique viscérale, digestive et urologique : **02 31 06 44 89**
- # Le secrétariat de chirurgie pédiatrique ORL : **02 31 06 53 48**
- # Le secrétariat d'endoscopie enfant : **02 31 06 25 12**



En cas de problème

Téléphones à joindre :

- # Le service de chirurgie ambulatoire : le mercredi et le vendredi de 7h30 à 19h30 :
02 31 06 85 55 ou **02 31 06 57 13**
- # Le service de chirurgie pédiatrique conventionnelle, ouvert 7j/7 24h/24 : **02 31 06 44 90**

Pour les situations d'urgences :

- # le centre 15 par téléphone
- Ou se rendre
- # aux urgences pédiatriques du CHU de Caen Normandie
 - # à l'hôpital de proximité le plus proche, muni du compte rendu opératoire / des ordonnances